

Note de service

DESTINATAIRE :	À tout le personnel infirmier et autres professionnels du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Josée Conesa, chef adjointe aux services pharmaceutiques par intérim
DATE :	Le 11 avril 2025
OBJET :	Communication avec le Département de la pharmacie

Pour toutes les communications avec le département de la pharmacie qui ne sont pas des doses manquantes ou des modifications à apporter à la FADM, les numéros de téléphones principaux à utiliser sont :

- Pharmacie de l'hôpital **Anna-Laberge** : 450 699-2525 **poste 4048**
 - **#1 Assistante technique**
 - **#3 Secrétariat**
 - **#4 Secteur des narcotiques**
 - **#5 Secteur de l'approvisionnement**

- Pharmacie de l'hôpital du **Suroît** : 450 371-9920 **poste 2060**
 - **#1 Assistante technique**
 - **#5 Secteur des achats**
 - **#6 Secteur des narcotiques**
 - **#6 Secrétariat**

Un membre de l'équipe de la pharmacie sera disponible pour répondre à vos demandes ou rediriger l'appel à la bonne personne. Veuillez également prendre note que les postes téléphoniques des pharmaciens sont réservés exclusivement pour les appels directs de médecins.

Toutes les demandes de changements à la FADM et de doses manquantes doivent être écrites sur le formulaire officiel et transmis à la pharmacie. Ces demandes sont archivées dans le dossier pharmacologique de l'utilisateur pour garder une traçabilité. Ce formulaire est disponible sur l'Intranet : [CLI-60227 Communication pharmacie - Professionnels et soins infirmiers |...](#)

Les doses manquantes peuvent également être demandées via PANDAWebRx pour les unités de soins qui l'utilisent.